

## Gardez les Caps o 11 janvier 2017 o

**Préfecture : pas de surprise, le projet d'Ailes Marines obtient de la commission d'enquête publique un avis favorable en dépit de l'opposition de 60% des riverains !**

Le projet de centrale électrique éolienne en baie de Saint-Brieuc constitué de 62 machines industrielles de 216 mètres de haut implantées sur des fonds benthiques à 16 kilomètres du littoral a reçu un avis favorable de la part de la commission d'enquête publique.



Eoliennes Siemens de Gunfleet Sands depuis Frinton-on-Sea, éoliennes de 128 mètres de haut (3,6 MW) à 7 km de la côte. Photo Colin Brooks©

Le rapport est publié sur le site de la préfecture des Côtes d'Armor assorti de quelques recommandations. Ce n'est qu'une étape. N'oublions pas que **l'avis du commissaire enquêteur n'est qu'un avis personnel**.

*« Souvent nommé par le président du tribunal administratif, il est indépendant et impartial. C'est une personne compétente, qualifiée, mais pas un expert. »*

*« À l'issue de la consultation, il rédige d'une part, un rapport relatant le déroulement de l'enquête, rapportant les observations du public dont ses suggestions et contre-propositions et d'autre part, des conclusions dans lesquelles **il donne son avis personnel et motivé.** » <http://www.cnce.fr/enquetes-publiques/commissaire-enqueteur>*

Deux mois d'enquête publique auprès des riverains qui se sont déplacés en masse, pour un avis personnel in fine ...

### 1013 dépositions

**59,5 % des avis sont défavorables** au projet et ce chiffre monte à 64,4 % si l'on y ajoute les avis réservés.

**28,4 % des avis sont favorables** au projet ce chiffre monte à 31,2 % si l'on y ajoute les favorables avec réserve.

Nous allons lire le rapport de la commission d'enquête avec le plus grand intérêt.

L'avis rendu est favorable, c'est donc que sincèrement, en leur âme et conscience la commission d'enquête et le Préfet considèrent les impacts sur le milieu marin et sur les activités économiques du littoral négligeables, ou que des solutions sont proposées pour éviter la destruction et la pollution de notre baie.

### Des solutions ?

- x aux 256 forages dans les fonds marins benthiques
- x aux 800 km de câbles électriques dont 50% seulement seront ensouillés alors que la principale pêche en baie de St-Brieuc est une pêche à la coquille, c'est à dire à la drague
- x aux rejets d'eau en continu à 50 ° de la sous-station électrique (200 litres par heure)
- x aux 160 kg d'aluminium relargués chaque jour dans la baie
- x à la barrière industrielle opposée aux migrations des oiseaux, des poissons, des chauves-souris
- x à l'industrialisation des grands panoramas maritimes de la baie d'où les éoliennes se verront en tout point. Des grands horizons libres et naturels qui sont la fierté des costarmoricains et contribuent à la qualité de vie dans les Côtes d'Armor.

Le rapport du commissaire enquêteur a été remis au Préfet la semaine dernière. Il est en ligne sur le site de la Préfecture des Côtes d'Armor à l'adresse suivante :

<http://www.cotes-darmor.gouv.fr/Politiques-publiques/Energie/Energies-marines/Rapport-de-la-commission-d-enquete>





© 2016 Association Gardez les Caps

Mairie de Plévenon

22 240 Plévenon

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos informations, vous pouvez vous désinscrire en cliquant sur le lien ci-dessous.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

